

FACTURE ÉLECTRONIQUE

PRÉPAREZ VOTRE COMMERCE



LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État. **BGH a choisi pour vous comme PA Partenaire : Pennylane, une solution fiable, simple et sécurisée.**

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures vers des professionnels au format électronique et transmettez les données de facturation vers des particuliers à l'administration *via* votre plateforme



VOTRE SITUATION

Qu'est-ce qui change pour mon commerce ?

Tous les commerces assujettis à la TVA sont concernés, y compris les micro-entrepreneurs !

• **Clients entreprises :** Vous devrez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

• **Clients particuliers :** Vos ventes devront soit être déclarées automatiquement à l'administration *via* votre caisse, soit être saisies manuellement à partir de vos tickets Z



VOTRE CHECK-LIST

BGH est là pour vous accompagner à chaque étape !





FACTURE ÉLECTRONIQUE



POINTS D'ATTENTION POUR L'ÉMISSION DE VOS FACTURES (SEPTEMBRE 2027)

- **Si un client demande une facture pour son entreprise après avoir payé,**
vous devez tout de même l'envoyer de votre plateforme agréée (PA)
- **Client qui demande une facture APRÈS le passage en caisse ?**
Mentionnez « TVA déjà collectée » sur la facture
- **Toutes vos caisses doivent être mises à jour**



CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

AVANT LA RFE

- Client entreprise : facture papier ou PDF par email
- Classement manuel
- Temps perdu en administratif
- Envoi manuel de vos pièces comptables

AVEC LA RFE

- Facture envoyée automatiquement vers le client
- Suivi en temps réel (envoyée, reçue, payée)
- Collaboration facilitée avec nos équipes
- Plus de temps pour votre métier

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

✓ BGH a choisi comme PA Partenaire



✓ On s'assure que tout est conforme et prêt à temps

Des questions ? Contactez votre interlocuteur habituel !